

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité

5 décembre 2011- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1



A retenir

- ✓ Sarko dit « nein » à Merkel
- ✓ La Cour de justice de l'UE va contrôler les budgets des Etats
- ✓ Dévaluation de 1994 du FCFA : une humiliation
- ✓ Italie doit verser son stock d'or au FESF
- ✓ Affaiblissement monétaire de la France

Thème en gestation

- ◆ Crise de la dette européenne : euro-obligations et conditionnalités ?
- ◆ Congrès des économistes africains : lier l'emploi à la croissance retrouvée

La Cour de Justice de l'Union européenne : Peut-elle sauver la zone euro ?

La France de Nicolas Sarkozy dit « *Nein* » à l'Allemagne d'Angela Merkel. Pourquoi ? Elle propose que des juges européens fassent respecter la discipline budgétaire dans chacun des Etats européens. En attendant un consensus définitif au parlement allemand, le Bundestag, Mme Merkel propose que les juges de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) condamnent les Etats qui ne respectent pas la discipline budgétaire. Il faut donc revoir la Constitution européenne pour permettre une ingérence directe dans les affaires des Etats européens souverains. Adieu, la souveraineté monétaire de la France. L'indiscipline monétaire occidentale fondée sur l'excès de « *déréglementation* » et de « *délocalisation* » est à la base de cette opération de contrôle des comptes publics. Le « *non-respect* » de la « *bonne gouvernance* » faite par chacun des dirigeants européens aussi...

Les Etats européens n'ont pas respecté les critères de Maastricht. Toute la zone euro se retrouve largement au-dessus des 3 % de déficit budgétaire qui

dictature des marchés. En réalité, l'Allemagne aurait souhaité voir les Etats européens transférer une partie de leur réserve en or comme garantie vers ce FESF. L'Italie avec une très grande réserve d'or est visée. Ce transfert pourrait devenir obligatoire par une décision de la Cour de justice de l'UE qui devient de facto un surveillant général non élu des budgets des Etats européens. De plus, les entreprises sont invitées à prendre des participations. Tout ceci ressemble déjà à un futur Fond monétaire européen avec une participation du secteur privé. Attention aux exceptions surtout si elles sont arbitraires comme la Finlande qui a bénéficié d'un traitement de faveur en obtenant des garanties de l'UE en échange de sa contribution à l'aide à la Grèce. En définitive, la France se sent

permettait d'accéder à des taux d'intérêts sur le marché autour de 1,5 %-2 %. Aujourd'hui, la France navigue au-dessus de 3,8 % pour les taux d'intérêt à long terme, et l'Italie et la Grèce ne sont pas loin de 8,5 %. En réalité, ce sont les populations qui payent pour les grosses erreurs des banques régulièrement garanties par les Etats. Cette forme de solidarité de la dette qui exclut la solidarité des profits est une honte pour une société occidentale où la transparence des comptes et le référendum sont proscrits. Les Grecs en savent quelque chose.

Personne ne veut voir la Cour de justice de l'UE faire des arbitrages économiques et sortir de ses compétences juridiques. Le déficit abyssal de l'ensemble des pays européens fait qu'il faudra une alliance nouvelle entre le Fonds européen de stabilité financière (FESF) doté sur papier de 1000 milliards d'Euros, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire internationale pour stopper la

directement visée par les propositions de l'Allemagne. Le fait d'avoir repoussé pour l'après-élection présidentielle de mai 2012, la vérité sur la rigueur à venir du fait d'une récession annoncée pourrait devenir explosif. Surtout si les agences de notation dégradent la note de la France avant cette échéance. Cela viendrait confirmer les rumeurs d'un affaiblissement monétaire sans précédent de la France sur l'échiquier européen. La panne de croissance, l'augmentation du chômage et une sortie de crise repoussée à 8-10 ans pourrait sonner le glas d'une politique économique partisane aux dépens d'électeurs restés pour le moment sans voix. Attention que la CJUE ne vienne pas contrôler les budgets des pays africains, notamment ceux en zone franc. Adieu la souveraineté ! YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h33, 7h33 et 8h33

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.

Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)